

#### MODALITES GENERALES DE FORMATION

##### Accompagner la mobilité de la personne âgée/ses déplacements

###### Domaines

Formations réglementaires Santé et Sécurité au travail Prévention des risques

###### Objectifs de la formation--) *Le bénéficiaire devra être en capacité de*

- Etre acteur de la prévention
- Savoir observer et analyser une situation de travail
- Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi
- Intervenir face à une situation d'accident du travail.

###### Formation se déroulant en INTRA ou INTER Entreprise à la demande

Nom du formateur Mr LENFANT F. formateur certifié habilité CARSAT INRS Référent Handicap  
AGEFIPH/CAP EMPLOI

*Le local FSP est non accessible handicapé, il est situé en rez-de-chaussée. Pour toute demande, consulter le formateur Mr LENFANT Fabien par mail au préalable lors de la prise de contact.*

#### **FSP est habilité CARSAT-INRS**

Durée : 4 jours ½ non consécutifs soit 32 h

Maintien et actualisation des compétences : 24 mois

Délai de réalisation sur demande

Groupe de 4 pers min et 10 pers max (réglementation CARSAT)

Prix (FSP n'est pas assujetti à la TVA)

- à partir de 2 500 € hors frais annexes en intra sur le Boulonnais
- en inter : nous contacter

Le prix de la formation est donné à titre indicatif. Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou des partenaires. . Si traitement dossier OPCO par nos soins, majoration de 100 euros.



Renseignements complémentaires, livret d'accueil, horaires, modalités d'évaluation, plan du site, contacts, règlement intérieur, programmes, taux de satisfaction, de réussites, de présences disponibles sur le site :

<https://formationsecuritep.wixsite.com/formsecuprev>

- les repas et les frais de parking ne sont pas pris en charge.
- En formation intra entreprise, ce sont les règles de l'entreprise (consignes, procédures ...) et son règlement qui s'appliquent.

Pour les personnes en situation de PSH (handicap), il est impératif de consulter Mr LENFANT dans un délai « raisonnable » afin de permettre l'adaptation du programme. En l'absence de demande préalable, modification du devis afin de permettre l'adaptation de l'action du formateur.

#### → PRE-REQUIS

- Pour le salarié : aucun
- Pour l'entreprise : engagement de celle-ci dans une démarche prévention
- Pour le dirigeant : formation d'une journée et demi afin d'initier et de développer une démarche de prévention et manager la santé et la sécurité de la structure

#### → PUBLIC

- Intervenant à domicile

### PROGRAMME conforme au référentiel INRS

### COMPETENCES et résumé d'éléments de contenus....

#### DOMAINE DE COMPETENCES DC1 - Prévention

*Etre acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'APS dans sa structure.*

- Se situer comme un acteur de prévention pour soi, pour sa structure :
  - Enjeux de la prévention
  - Démarche de prévention de la structure et rôle de chacun dans l'organisation de la prévention
  - Quelques notions de droit
  
- Identifier les risques de son secteur d'activité, de son métier, pour agir en formation :
  - Formalisation de la situation dangereuse en termes de risque, d'exposition au danger...
  - Risque routier : trajet, mission...
  - Risque biologique : bénéficiaires, animaux...
  - Risque chimique : produits ménagers, phytosanitaires...
  - Risques de chute
  - Risque psychosocial (RPS) : stress, harcèlement...
  - Risque lié à l'activité physique : entretien du logement...
  - TutoPrev' Accueil Aide à la personne
  - [...]

#### DOMAINE DE COMPETENCES DC2 - Prévention

*Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure.*

- Observer et analyser une situation de travail :
  - Approche ergonomique...
  - Faits, opinion...
  - Méthodes d'analyse
  
- Proposer des améliorations de la situation de travail :
  - Actions portant sur les aspects organisationnels, techniques, humains
  - Les principes généraux de prévention...
  - Outil d'observation et d'analyse de la situation de travail
  
- Remonter l'information aux personnes concernées :
  - Organisation de la prévention dans la structure
  - Lien avec l'AP ASD, le coordonnateur, le dirigeant
  - Lien avec la personne aidée et son entourage
  - Modes et outils de communication

#### DOMAINE DE COMPETENCES DC3 - Prévention

*Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.*

- Identifier les enjeux d'un accompagnement :
  - Les notions d'accompagnements
  - L'harmonisation des pratiques

**FSP – Formation Sécurité Prévention**

**Siège social :** 362 Boulevard Sainte-Beuve – **Bureau :** 6 rue Charles Butor - 62200 BOULOGNE-SUR-MER –

**Contact administratif :** Mme DUFOR Anne : Tél. 03.21.30.23.33

**Contact formateur :** Mr LENFANT Fabien : Tél. : 06.81.49.22.27

– [formationsecuriteprevention@gmail.com](mailto:formationsecuriteprevention@gmail.com) - Siret 511 538 100 00013 - N° OF 3162021062

- La diminution de la charge physique lors des déplacements
  - Les liens entre la stimulation des capacités de la personne aidée et le maintien de l'autonomie...
  - Les AT/MP du secteur professionnel
  - La continuité du service et la qualité du service augmentée
  - La prévention des TMS
  - [...]
- Séquencez les déplacements naturels permettant de se mouvoir :
    - Les fondamentaux des déplacements humains...
    - Les déplacements naturels... et leurs séquençages en étapes
    - Les éléments constitutifs et les enchaînements indispensables
- Analyser la situation d'un accompagnement :
    - Le recueil d'informations
    - Les capacités cognitives, sensorielles...
    - Les divers supports accessibles aux accompagnants
    - Les éventuels contre-indications et habitudes de la personne aidée
    - Les écarts entre les capacités nécessaires et celle de la personne aidée...
    - Les stratégies de compensation et d'adaptation
    - L'environnement, l'influence des capacités de l'individu et des éléments de l'environnement...
    - L'évaluation de l'environnement au regard des capacités de la personne aidée
    - Les différents risques (personne aidée et accompagnant)
    - L'évaluation des risques pendant l'accompagnement
- Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement :
    - Les fonctionnalités et caractéristiques attendues des aides techniques\*
    - Les modalités de mise en œuvre des aides techniques ...
    - Les fonctionnalités [\*...] en lien avec la personne aidée
    - Les ressources pour le choix des aides techniques
    - [...]
- Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi :
    - Les contraintes environnementales
    - Les possibilités de la personne aidée à réaliser seule son déplacement [...]
    - Le repérage des mouvements élémentaires abolis
    - Les risques pour la personne aidée et l'accompagnant
    - Les différentes étapes
    - Le guidage de la personne aidée
    - La communication
    - [...]

#### **DOMAINE DE COMPETENCES DC4 - Secours – voir référentiel des compétences SST**

##### ***Intervenir face à une situation d'accident du travail***

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise,
- Protéger de façon adaptée,
- Examiner la victime,
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime,
- Secourir la(les) victime(s) de manière appropriée

## METHODES PEDAGOGIQUES

- Pratique et théorique
- Travaux de groupe/jeu de rôle
- Mise en situations simulées

PRESENTIEL uniquement :

- 32 h en 4,5 jours non consécutifs (ex 3 jours + 1,5 jour).
- ) 22 h pour la partie prévention (dont 14 h pour l'ALM)
- ) 10 h pour la partie secours
- \*Travail d'intersession estimé à 4 h.

5

## VALIDATION DE LA FORMATION

- Epreuves certificatives
- Attestation de présences/compétences
- Carte INRS acteur APS ASD ALM - Validité du certificat 24 mois – Au-delà, un maintien et actualisation des compétences (MAC) afin de renouveler ou maintenir cette validité.